

Je souhaite devenir membre de la GML

Membre sympathisant



Membre musicothérapeute

L'affiliation GML-ALAtD est uniquement possible en remplissant le formulaire d'inscription sur www.alatd.lu

Nom:

Prénom:

Profession:

Adresse:

Téléphone:

Adresse courriel:

Signature:

Merci de renvoyer ce coupon au siège social ou de remplir le formulaire en ligne: www.musiktherapie.lu



Siège social

GML - Gesellschaft für Musiktherapie zu Lëtzebuerg asbl
34 rue Josy Welter - L-7256 Wolfersange
RCS : NF 403 - CCPL - LU8211121833493 0000 -

gmlinfo@musiktherapie.lu
www.musiktherapie.lu
www.facebook.com/MusicTherapyAssociationLuxembourg/



Conseil d'administration

Cathy Schmartz *présidente*

Isabelle Toussaint-Darteville *trésorière*

Sarah Guden *secrétaire*



GESellschaft

für

MUSIKTHERAPIE

zu

LËTZEBUERG

Créée le 14 mars 2004 à l'initiative de quelques musicothérapeutes et d'autres personnes de provenances et de formations diverses, intéressées par la musicothérapie et désireuses de la promouvoir au Luxembourg.

La musicothérapie est l'utilisation ciblée de la musique visant à développer et à restituer l'équilibre physique, psychique et émotionnel de l'être humain. Elle agit sur la qualité de vie en mobilisant les ressources et les potentialités de la personne dans un objectif de prévention, de réhabilitation et de soutien à la guérison.

Définition de la musicothérapie par la GML (extrait)

LES OBJECTIFS DE LA GML

Promotion et reconnaissance de la musicothérapie au Luxembourg

- Diffuser des informations sur la musicothérapie, sur les formations, sur ses champs d'action.
- Entreprendre des démarches de reconnaissance de la profession auprès des différents ministères, ceci en collaboration avec l'ALAtD (Association Luxembourgeoise des Art-Thérapeutes diplômés).
- Promouvoir des échanges entre musicothérapeutes et des échanges interdisciplinaires.
- Organiser des conférences, formations, supervisions et collaborer avec des organisations nationales et internationales.
- Soutenir des projets et promouvoir la recherche.
- Dans le but de formaliser et de protéger la profession du musicothérapeute au Luxembourg, la GML a élaboré des standards pour établir un registre de musicothérapeutes au Luxembourg :

le GMLR



Le registre fait partie du processus de reconnaissance de la profession du musicothérapeute, il est en cohérence avec les standards minimaux de la European Music Therapy Confederation (EMTC)

** Être membre de la GML est une condition à l'enregistrement.*

La GML

est affiliée à l'European Music Therapy Confédération (EMTC) depuis 2006. La GML est représentée par une déléguée à l'assemblée générale annuelle ainsi que dans le groupe « Europe centrale » de l'EMTC. Elle a ainsi participé à l'élaboration de l' « European Music Therapy Register » EMTR, codifiant les standards minimaux de qualification du musicothérapeute.

La musicothérapie, thérapie à media, s'adresse à tous, en séance individuelle et de groupe selon les indications: personnes, enfants, adolescents, adultes personnes âgées.

En fonction des besoins, différentes techniques de musicothérapie seront employées.

On distingue deux types de musicothérapie:

- La musicothérapie réceptive basée essentiellement sur l'écoute au sein de la relation thérapeutique, et
- La musicothérapie active, axée sur la production sonore et l'improvisation.

La musicothérapie ne requiert pas de connaissances musicales.

N'hésitez pas à nous contacter et à visiter notre site Web: www.musiktherapie.lu pour davantage d'informations.

ADHERER A LA GML

Chacun peut devenir membre de la GML

et soutenir son travail en faveur de la musicothérapie en s'acquittant d'une cotisation annuelle:

Membre sympathisant : 25€ (Étudiant 15€) ou plus

Membre musicothérapeute* : 100€ (Étudiant 50€)

Cotisation combinée GML-ALAtD : 150€ (70€)

** Ceci ne constitue pas un enregistrement au GMLR, registre des musicothérapeutes.*

Merci de consulter la page Web: www.musiktherapie.lu pour toutes les informations concernant la procédure.



Depuis 2012, en collaboration avec l'ALAtD, nous proposons aux musicothérapeutes (et étudiants en musicothérapie) de devenir membre des deux associations pour un tarif de 150€ / 75€.

Pour une première cotisation combinée, veuillez remplir le formulaire d'inscription de l'ALAtD - www.alatd.lu